

2011

Rapport annuel sur les déchets solides

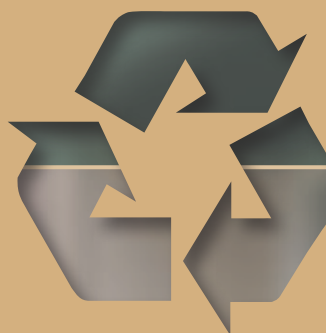




Table des matières

Services de gestion des déchets solides	2
Services de collecte	2
Services de réacheminement	3
Services d'élimination des déchets	3
Programmes de nettoyage et de diminution des déchets sauvages	3
Équipement d'application des 3 R et services d'information	3
Développements récents	4
Contenants de déchets	4
Contenant de stockage des déchets	4
Recyclage au centre-ville de Sudbury	4
Moniteurs d'ordinateurs et télévisions	4
Projets	5
Amélioration du programme de recyclage aux immeubles d'habitation à haute densité	5
Possibilités et défis	6
Amélioration de l'efficacité de notre système de recyclage	6
Statistiques	7
Volume géré (en tonnes) aux installations municipales	7
Congé de redevances résidentielles de déversement	8
Voyages résidentiels aux sites d'enfouissement et de réacheminement des déchets	8
Nous pouvons faire mieux	9

Services de gestion des déchets solides

Services de collecte

Les Services de gestion des déchets solides offrent les services de collecte des déchets suivants aux résidentes et résidents du Grand Sudbury :

Immeubles d'habitation à faible densité (six logements ou moins) :

- la collecte hebdomadaire des déchets, jusqu'à un maximum de trois contenants approuvés;
- la collecte hebdomadaire des feuilles et des résidus de jardin, sans limites de contenants approuvés;
- la collecte hebdomadaire des meubles et des appareils ménagers;
- la collecte hebdomadaire des déchets destinés à la boîte bleue, sans limites de contenants approuvés;
- la collecte hebdomadaire des déchets organiques dans les bacs verts, sans limites de contenants approuvés;
- la collecte des déchets ménagers dangereux, sur rendez-vous.

Immeubles d'habitation à haute densité (sept logements ou plus) faisant partie d'un système de collecte en bordure de la rue :

- la collecte des feuilles et des résidus de jardin, le recyclage et la collecte hebdomadaire des déchets organiques dans les bacs verts, selon une entente avec la ou le propriétaire;
- la collecte des déchets ménagers dangereux, sur rendez-vous.

Immeubles d'habitation à haute densité (sept logements ou plus) faisant partie d'un réseau centralisé de collecte :

- la collecte hebdomadaire des déchets et des matières recyclables, selon une entente avec la ou le propriétaire;
- la collecte des déchets ménagers dangereux, sur rendez-vous.

Immeubles industriels, commerciaux et institutionnels :

- la collecte hebdomadaire des déchets destinés à la boîte jaune, selon une entente.

Complexes multitypes :

- la collecte hebdomadaire des déchets des logements de la propriété (selon les conditions indiquées dans l'entente avec le propriétaire foncier).

2



Services de réacheminement

Les Services de gestion des déchets solides traitent les ordures suivantes provenant de tous les secteurs du Grand Sudbury :

- les déchets destinés à la boîte bleue;
- les feuilles et les résidus de jardin ainsi que les arbres de Noël;
- la ferraille et les appareils ménagers;
- les déchets électroniques;
- les déchets de bois propre et non traité;
- les autres déchets de bois;
- les mottes de gazon;
- le béton, les briques et les blocs;
- les pneus;
- les articles de tissu réutilisable;
- les déchets organiques;
- les véhicules à moteur abandonnés.

Services d'élimination des déchets

La Ville du Grand Sudbury est propriétaire exploitante (par l'entremise d'entrepreneurs privés) de trois sites d'enfouissement actifs, de deux autres qui sont fermés et d'un poste de transfert des petits véhicules. Les sites actifs sont situés à Sudbury, à Hanmer et à Azilda. Quant au poste de transfert des petits véhicules, il se trouve à Walden.

Programmes de nettoyage et de diminution des déchets sauvages

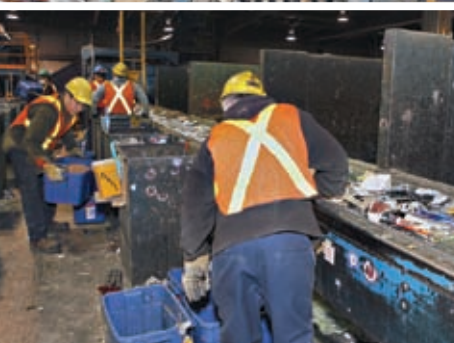
Les Services de gestion des déchets solides gèrent les programmes de nettoyage de la municipalité, notamment les suivants : Adoptez une route, Adoptez un endroit, Adoptez un récipient, la Campagne éclair annuelle de nettoyage, les 40 heures de service communautaire pour les élèves du secondaire désirant participer à des initiatives de nettoyage et enfin, le Programme d'enlèvement et de recyclage des véhicules automobiles abandonnés.

Une équipe municipale à temps partiel ramasse les déchets sauvages en bordure des routes et s'occupe des contenants à cette fin dans toute la municipalité. De plus, chaque printemps, on utilise un aspirateur de déchets sauvages automatisé. En été, deux équipes de détecteurs de déchets formées d'élèves ramassent elles aussi des déchets sauvages en bordure des routes.

Équipement d'application des 3 R et services d'information

Les Services de gestion des déchets solides mettent à la disposition des gens des composteurs domestiques, des bacs verts, des contenants à déchets organiques, des sacs certifiés compostables, des boîtes bleues et de grands bacs bleus à recyclage.

La division s'occupe aussi des activités de promotion et de sensibilisation concernant les 3 R (réduire, réutiliser, recycler) ainsi que des campagnes antidéchets sauvages.



Développements récents

Contenant de stockage des déchets

Les résidents desservis par la Ville pour la collecte en bordure de la rue des ordures ménagères peuvent maintenant entreposer leurs déchets dans un contenant de stockage des déchets TyeDee Bin. Le contenant est idéal pour ceux qui ont des problèmes avec des ours. Avant de pouvoir recevoir un service de collecte des déchets de contenants de stockage, les résidents doivent communiquer avec la Ville pour s'inscrire au programme et recevoir des renseignements supplémentaires. Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le site Web au www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets ou signaler le 3-1-1.



Le recyclage au centre-ville de Sudbury

Dans le but de promouvoir le recyclage au centre-ville de Sudbury, le Secteur d'aménagement commercial du centre-ville assume les frais mensuels pour la collecte des articles recyclables. Les commerçants du centre-ville doivent tout simplement acheter le contenant « Gros jaune ». Pour obtenir plus d'information, veuillez consulter le site Web au www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets ou signaler le 3-1-1.



Contenants de déchets

Le poids maximal permis pour les contenants de déchets a diminué de 25 kg/55 lb à 18 kg/40 lb. Pour obtenir plus de renseignements à l'égard de contenants de déchets, veuillez consulter le site Web au www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets ou signaler le 3-1-1.

Moniteurs d'ordinateurs et télévisions

Les moniteurs d'ordinateurs et télévisions sont recueillis à part des autres articles. Les équipes de collecte des déchets en prennent note lorsque ces objets sont laissés au bord de la rue et la collecte de ceux-ci se fait à partir d'un autre véhicule de recyclage. Tous ces déchets électroniques sont réacheminés à une installation approuvée par l'Ontario Electronic Stewardship.



Projets



Amélioration du programme de recyclage aux immeubles d'habitation à haute densité

- Des vérifications aléatoires d'immeubles ont été effectuées pour mesurer la conformité et promouvoir le recyclage ainsi que le réacheminement des déchets.
- L'inspection des immeubles dotés d'un contenant à chargement frontal a été faite pour mesurer les efforts de recyclages.
- Des modifications ont été apportées au système de recyclage pour le rendre aussi pratique que l'élimination de déchets.
- L'installation de contenants surdimensionnés a été réalisée afin d'augmenter la capacité en matière de recyclage.
- Des documents d'information sur la gestion des déchets et du recyclage propre à chaque immeuble ont été distribués.
- Chaque immeuble a nommé un coordonnateur du recyclage et des déchets.
- Le Manuel sur la gestion des déchets à l'intention du superintendant a été distribué à chaque immeuble.



Possibilités et défis

Amélioration de l'efficacité du système de recyclage.



Le film en plastique, les sangles en plastique, les lumières de Noël et les fils métalliques ne sont pas recyclables et ne doivent pas être placés dans la boîte bleue. Ces articles restent pris dans les pièces de l'équipement et le système entier doit être arrêté. Le personnel doit ensuite retirer ces articles, ce qui ralentit le processus et rend moins efficace le système.



6 Notre objectif : éviter le placement d'articles non recyclables dans la boîte bleue.

Les articles non recyclables suivants **ne vont pas** dans la boîte bleue :

- pellicule en plastique pour l'emballage d'aliments (p. ex., Saran ou Glad);
- sacs en plastique dans les boîtes à craquelins et à céréales;
- le film étirable en plastique recouvrant les plateaux à viande en mousse;
- sceaux pelliculaires ressemblant à l'aluminium (p. ex., sur les contenants de yogourt);
- emballages-coques en plastique;
- sacs de plastique à glissière (p. ex., Ziploc);
- pailles;
- sacs à croustilles;
- film ou sangles en plastique;
- câbles, lumières de Noël, fils.



Les articles compostables suivants **ne vont pas** dans la boîte bleue :

- gobelets en papier;
- essuie-tout;
- sacs à maïs soufflé.

Statistiques

Volume géré (en tonnes) aux installations municipales :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Déchets enfouis	95 010	93 142	79 280	80 438	93 260	98 850	113 389	113 329	107 056	96 435	99 548
Matériaux de boîte bleue	11 275	11 890	13 539	13 931	15 128	15 593	15 367	18 168	21 149	20 087	19 804
Bois propre	s.o.	s.o.	s.o.	25	478	1 558	1 337	890	811	808	945
Tissu	s.o.	s.o.	1	1	1	89	4	2	2	1	5
Brique ou bloc en béton	625	s.o.	s.o.	170	543	842	1 143	1 130	1 075	1 197	1 135
Bois contaminé	s.o.	s.o.	s.o.	425	566	474	273	4 471	4 292	4 752	4 691
Déchets électroniques	s.o.	s.o.	s.o.	5	26	25	68	126	193	347	488
Déchets domestiques dangereux	301	266	260	270	259	290	294	318	289	317	333
Feuilles et résidus de jardin	1 610	3 000	2 886	4 348	5 202	6 868	7 320	8 341	8 268	7 816	7 744
Déchets organiques	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	18	119	187	1 610	3 260	2 822
Magasin d'articles réutilisables	s.o.	18	15	114	236	195	281	431	244	214	314
Ferrailles et appareils électro-ménagers	2 082	1 797	1 442	1 655	1 913	2 648	1 495	1 692	1 614	1 719	1 193
Mottes de gazon	s.o.	s.o.	s.o.	141	150	463	190	205	253	338	268
Pneus	691	882	846	329	773	789	1 132	3 438	1 551	1 435	265

Statistiques

Congé de redevances résidentielles de déversement

PRINTEMPS	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de voyages	10 030	9 536	10 063	9 505	8 262	4 824	6 713
Tonnes livrées	2 249	2 220	2 195	2 174	1 893	1 141	1 575
Pneus livrés	8 291	8 255	8 415	9 927	8 863	3 093	4 386

AUTOMNE	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de voyages	s.o.	s.o.	8 025	6 456	5 811	5 170	5 442
Tonnes livrées	s.o.	s.o.	1 282	1 340	1 352	1 079	1 119
Pneus livrés	s.o.	s.o.	8 063	6 110	5 043	2 289	3 163

Voyages résidentiels aux sites d'enfouissement et de réacheminement des déchets

2011

	Sudbury	Hanmer	Azilda	Walden
JAN	3 968	2 048	1 770	721
FÉV	3 590	1 814	1 580	619
MAR	4 618	2 227	2 061	735
AVR	6 759	3 450	2 061	1 183
MAI	11 070	6 206	5 037	2 099
JUIN	9 440	4 939	3 932	1 640
JUIL	9 346	4 811	3 896	1 932
AOÛT	9 191	4 684	3 813	1 833
SEP	7 957	4 152	3 335	1 470
OCT	9 499	5 009	4 196	1 825
NOV	7 202	3 702	2 985	1 376
DÉC	5 403	3 129	2 482	1 159

2010

	Sudbury	Hanmer	Azilda	Walden
JAN	3 893	2 055	1 821	785
FÉV	3 188	1 487	1 405	537
MAR	4 489	2 356	2 075	939
AVR	7 989	4 022	3 549	1 670
MAI	12 106	6 482	5 773	2 795
JUIN	8 901	5 050	4 203	2 304
JUIL	7 671	4 989	4 067	2 280
AOÛT	6 656	5 162	3 770	2 113
SEP	6 290	4 291	3 680	1 901
OCT	7 297	5 113	4 232	2 248
NOV	6 310	3 693	3 163	1 622
DÉC	4 333	2 652	2 096	1 017

45,68 %

des déchets peuvent être recyclés ou réacheminés.



13,11 %

25,13 %

7,03 %

0,41 %



Nous pouvons faire mieux.



Division des services de l'environnement

Téléphone : 3-1-1

Télécopieur : 705 671-1148

gestiondesdechets@grandsudbury.ca

www.grandsudbury.ca/gestiondesdechets